Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du Vingt neuf Novembre — an mil huit cent quarante-huit, à Cinq heures du soir

Acte de mariage de Pierre Joseph Edouard Langier, âgé de quarante trois ans, né à Toulon, département du Var, le vingt cinq du mois de octobre mil huit cent cinq, profession de propriétaire, domicilié à la Garde, département du Var, fils majeur de feu François Joseph Langier, en son vivant propriétaire, domicilié à la Garde, département du Var, décédé à Toulon et de Jeanne Marie Bertrand, ménagère, veuve de feu Marie Pierre Guieu, en cette Commune de la Garde, le vingt huit novembre mil huit cent quarante sept, d'une part.

Et demoiselle Marie Honorine Guieu, sans profession, âgée de trente cinq ans, née à la Garde, département du Var, le vingt sept du mois de février mil huit cent treize, domiciliée à la Garde, département du Var, fille majeure de feu Marie Guieu, en son vivant propriétaire, domicilié à la Garde, département du Var, et Jeanne Marie Bertrand, veuve de feu Pierre Guieu, en son vivant propriétaire, domiciliée à la Garde, le vingt neuf mars mil huit cent quarante huit d'autre part.

N° 19

Langier

Guieu

Les actes préliminaires sont 1° les publications de Mariage faites par nous Maire soussigné les dimanches dix neuf et vingt cinq novembre courant.

Extrait d'acte de naissance du futur époux, extrait de naissance de l'épouse.

Certificat d'acte de décès du père du futur époux, acte de décès de la mère de l'épouse, ainsi que ceux des père et mère de l'épouse ci dessus datés et énoncés, constatant les décès de ses parents ascendants.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er, du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Honorine Guieu et l'autre Pierre Joseph Edouard Langier.

En présence de Citoyen Joseph Giraud, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de quarante ans, profession de cultivateur, témoin des contractans indiqués comme parent un allié du époux.

De Citoyen Pierre Bernard, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de cinquante ans, profession de Cordonnier, non parent ni allié du époux.

De Citoyen Jacques Mourchon, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de vingt sept ans, profession de menuisier, non parent ni allié du époux.

Et de Citoyen Pierre Noël, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de trente ans, profession de cultivateur, non parent ni allié du époux.

Après quoi, moi Pierre Cottard, maire de la Commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les quatre témoins et l'époux, l'épouse a déclaré ne savoir ne écrire ni signer.

Langier — Bernard — Mourchon — Noël — Cottard

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du Dimanche neuf novembre — an mil huit cent quarante-huit, à Onze heures du matin

Acte de mariage de Marius Sigisto Guieu, âgé de vingt huit ans, né à Sollies Pavlès, département du Var, le vingt huit du mois de mars mil huit cent dix, profession de cultivateur, domicilié à Sollies Pavlès, département du Var, fils majeur de Joseph Guieu, profession de cultivateur, domicilié à Sollies Pavlès, département du Var, et de Christine Guieu, sans profession, veuve de feu de Marie Eleonore Bertrand, décédée à Sollies Pavlès le vingt neuf mars mil huit cent quarante sept, d'une part.

Et demoiselle Suzanne Marguerite Giraud, sans profession, âgée de trente cinq ans, née à Sollies Pavlès, département du Var, le huit du mois de octobre mil huit cent treize, domiciliée à la Garde, département du Var, fille majeure de Jean Joseph Giraud, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, département du Var, et de Marie Elizabeth Roquebrun, sans profession, veuve de feu Antoine Giraud, en son vivant cultivateur, domiciliée à la Garde, département du Var, d'autre part.

N° 20

Guieu

Giraud

Les actes préliminaires sont 1° les publications de Mariage faites par Monsieur l'Officier public de l'état civil de cette Commune de la Garde et par celui de la Commune de Sollies Pavlès les dimanches douze et vingt cinq novembre courant.

Extrait d'acte de naissance du futur époux, extrait de naissance de l'épouse, ainsi que ceux des père et mère de l'épouse ci dessus datés et énoncés.

Le certificat de non opposition délivré par Monsieur le Maire de Sollies Pavlès, lesquels actes ci dessus datés et énoncés.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er, du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Suzanne Marguerite Giraud et l'autre Marius Sigisto Guieu.

En présence de Citoyen Jacques Giraud, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de vingt huit ans, profession de cultivateur, frère de l'épouse.

De Citoyen Joseph Honoré Jacques, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de trente deux ans, profession de propriétaire, non parent ni allié du époux.

De Citoyen Pierre Germain, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de quarante cinq ans, profession de tonnelier, non parent ni allié du époux.

Et de Citoyen André Silvin Garcinon, domicilié à la Garde, département du Var, âgé de trente six ans, profession de propriétaire, non parent ni allié du époux.

Après quoi, moi Joseph Dominique Mourchon adjoint à la Mairie de la Garde en absence de Monsieur le Maire faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les quatre témoins soussignés tous les autres comparants ont déclaré ne savoir ne écrire ni signer.

Giraud — B. Jacques — Germain — Garcinon — Mourchon adjoint